

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jeudi 11 avril 2024
Salle municipal
Aurillac

DEROULE

1-APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
23/02/2024

2- APPROBATION DU COMPTE D'EXPLOITATION 2023

3 - VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

4- POINT SUR LA JOURNEE SUR L'ENGAGEMENT MUNICIPAL

5-SALON DES MAIRES DU CANTAL

DEROULE

5- POINT SUR LES PROPOSITIONS DE PARTENARIAT

==> ACTION LOGEMENT

==> SERVICE EMPLOI AGRI

==> ABF - PARTENAIRE DU CACF

6-COMMUNICATION DE L'AMF 15

==> REFONTE DU SITE INTERNET

==> INSTITUTIONNALISATION : "LE MOT DE L'AMF 15" AU SEIN DES EPCI

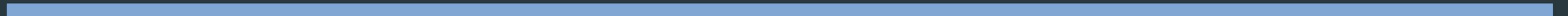
DANS LE CADRE CONFERENCES DES MAIRES

7- VOYAGE D'ETUDES 2024

8- QUESTIONS DIVERSES

1- APPROBATION DU
PROCÈS-VERBAL DU CA
DU 23/02/2024

2- APPROBATION DU COMPTE D'EXPLOITATION 2023



SITUATION TRESORERIE AU 31/12/2023

CAISSE EPARGNE:

- COMPTE COURANT : 543.18 €
- PART SOCIALE : 43 000 €
- LIVRET A : 81 123.57

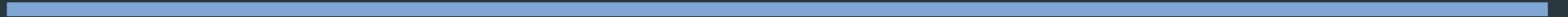
SOIT UN TOTAL DE 124 666.75€

BANQUE POSTALE :

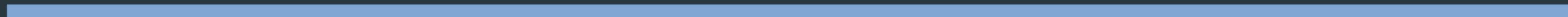
- COMPTE COURANT : 18 105.58€
- LIVRET A : 61 275 €
- LIVRET B : 3632.14€

SOIT UN TOTAL DE 83 012.72 €

3 - VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2024



4- POINT SUR LA JOURNÉE SUR L'ENGAGEMENT MUNICIPAL





JOURNÉE D'ÉCHANGES SUR L'ENGAGEMENT MUNICIPAL

ATELIERS DE MI-MANDAT

SOIRÉE DÉBAT



VENDREDI
3 MAI 2024

CENTRE DES CONGRES
1 BIS PL. DES CARMES
15000 AURILLAC

Cet échange est organisé en partenariat avec :



INSCRIVEZ-VOUS

Merci de bien vouloir renseigner le formulaire dédié à cette journée via le site de l'AMF 15 :

<https://www.amf15.fr/>

LES PARTENAIRES



CONTACT

AMF 15
28 AVENUE GAMBETTA
15000 AURILLAC
04 71 46 20 15/ amf15@cantal.fr





LES ATELIERS DE MI-MANDAT

DE L'ASSOCIATION DES
MAIRES DU CANTAL



▶▶▶ INVITATION ▶▶▶

À L'ENSEMBLE DES ÉLUS ET AGENTS
DES COLLECTIVITÉS DU CANTAL



3 MAI 2024



13h45 à 18h45



Centre des congrès -
Aurillac

ATELIER DE MI-MANDAT

PROGRAMME

- 13:45** | ACCUEIL CAFÉ
ÉCHANGES AVEC LES PARTENAIRES
- 14:15** | MOT D'ACCUEIL
*CHRISTIAN MONTIN,
PRESIDENT DE L'AMF 15*
- 14:30** | PLÉNIÈRE
*L'ANALYSE FINANCIÈRE DE VOTRE
COLLECTIVITÉ*
- 16:00** | PAUSE
ÉCHANGES AVEC LES PARTENAIRES
- 16:15** | ATELIERS THÉMATIQUES
(Au choix, sur inscription)
- TRANSFERT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
 - TRANSITION ECOLOGIQUE
- 17:30** | PLÉNIÈRE
*REMOBILISATION DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET
BILAN DE MI-MANDAT*
- 18:45** | APÉRITIF DINATOIRE
ESPACE DES CARMES



SOIRÉE DÉBAT L'ENGAGEMENT MUNICIPAL

DE L'ASSOCIATION DES
MAIRES DU CANTAL



▶▶▶ INVITATION ▶▶▶ À L'ENSEMBLE DES CANTALIENNES ET CANTALIENS

 3 MAI 2024

 20:00 à 22:30

 Centre des
congrès - Aurillac

EN PRÉSENCE DE :



Mathieu DARNAUD
1er Vice-président du Sénat
Sénateur de l'Ardèche



Martial FOUCAULT
Professeur d'Université à Sciences Po
Ancien directeur du CEVIPOF

GRATUIT
SANS INSCRIPTION
OUVERT À TOUS

AVEC LE SOUTIEN DE :



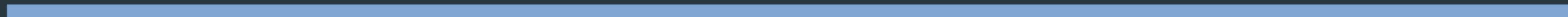
SOIRÉE DÉBAT

ANIMÉE PAR PATRICIA OLIVIERI,
RÉDACTRICE EN CHEF DE L'UNION DU CANTAL

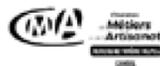
PROGRAMME

- 20:00** | MOT D'ACCUEIL
• CHRISTIAN MONTIN, PRÉSIDENT DE L'AMF 15
- 20:15** | MICRO TROTTOIR
- 20:20** | MAIRES ENGAGÉS MAIS EMPECHÉS
• MARTIAL FOUCAULT, PROFESSEUR D'UNIVERSITÉ À SCIENCES PO ANCIEN DIRECTEUR DU CEVIPOF
- 21:00** | LE QUOTIDIEN D'UN MAIRE CANTALIEN
• DAVID GENEIX, MAIRE DE VERNOLS
• MARYLINE MONTEILLET, MAIRE DE LACAPELLE VIESCAMP
- 21:15** | TÉMOIGNAGES DE MAIRES CANTALIENS
• OLIVIA GUEROULT, MAIRE DE BREZONS
• ALEXANDRE FAVORY, MAIRE DE SAINT AMANDIN
• BERNADETTE GINEZ, MAIRE D YTRAC
• MICHEL CASTANIER, MAIRE DE CASSANIOUZE
- ● ●
- ECHANGES AVEC LA SALLE
- 22:15** | MAIRE, UN MANDAT PASSIONNANT MAIS EXIGEANT
• MATHIEU DARNAUD, 1ER VICE-PRÉSIDENT DU SÉNAT SÉNATEUR DE L'ARDÈCHE

4- SALON DES MAIRES DU CANTAL



Ven
4
Oct
2024



1^{ère} ÉDITION DU

SALON

des Maires,
des Présidents
d'Intercommunalité
Et des Décideurs Publics
du Cantal

DOSSIER D'INSCRIPTION

AURILLAC
Le Prisme

INFORMATIONS PRATIQUES



2

La 1^{ère} édition du Salon des Maires, des Présidents d'Intercommunalité et des décideurs publics du Cantal accueillera, le vendredi 4 octobre 2024, les prestataires, entrepreneurs, artisans, partenaires institutionnels, fournisseurs, spécialistes de la gestion, des services, de l'aménagement et du développement des collectivités.

Ce salon constitue un rendez-vous incontournable avec les maires, les présidents d'intercommunalité et décideurs territoriaux.

Soyez présents à cette journée rythmée de rencontres et d'ateliers thématiques.

Lieu

Le Prisme
Aurillac

Montage exposants

Jeudi 3 octobre 2024 de 9h à 17h30

Démontage exposants

Vendredi 4 octobre 2024 de 17h30 à 20h

Programme prévisionnel

Vendredi 4 octobre 2024

08h30..... Ouverture du salon
Accueil café sur les stands des exposants
09h00..... Atelier 1 – thématique à venir (30 min)
09h45..... Assemblée Générale de l'AMF15
11h45..... Visite Inaugurale du salon
12h30 à 14h00 Buffet déjeunatoire et offert par les exposants
14h30..... Atelier 2 – thématique à venir (30 min)
15h15..... Atelier 3 – thématique à venir (30 min)
16h00..... Atelier 4 – thématique à venir (30 min)
17h00 à 20h00..... Cocktail musical de clôture

Parking exposants et visiteurs

Gracieux

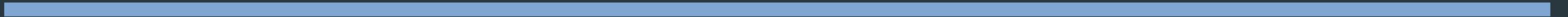
Plan

Le salon prend forme et évolue en fonction des participants, et ceci jusqu'au dernier moment. Le plan n'est donc définitif et ne peut être communiqué (sur demande) qu'une dizaine de jours avant l'ouverture du salon.

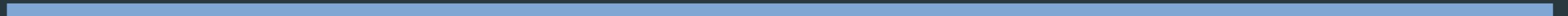
Contact renseignements et inscriptions :

Christelle PASQUIER / Tiphaine TROUSSIER
Tél. : 04 71 09 90 25
salondesmairescantal@academics.fr





5- POINT SUR LES PROPOSITIONS DE PARTENARIAT



ACTION LOGEMENT

Rencontre du bureau restreint avec M. DA COSTA en date du 06 mars 2024.

Objectif : mutualiser les moyens et les compétences afin de développer les actions en faveur du logement

Convention via les EPCI dans le cadre des Maisons France services

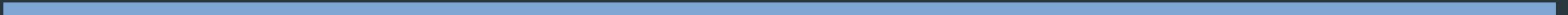
Action LOGEMENT s'engage à :

==> FORMER les agents des France Services aux aides et services mobilisable par Action Logement permettant de contribuer au maintien dans le logement des salariés, faciliter leurs accès au logement, favoriser leur mobilité et ainsi agir au profit de l'emploi

L'EPCI s'engage à informer et orienter les usagers vers les services d'Action Logement + mise à disposition de salles de réunions

==> réflexion pour une signature avec un EPCI test ? + convention avec l'AMF 15 pour lancement de l'opération

==> SERVICE EMPLOI AGRIC



PARTENARIAT ENTRE L'AMF 15 ET LE SERVICE EMPLOI DE LA CHAMBRE D'AGRICULTUR

Quels dispositifs en cas de besoin de main d'œuvre?



1

Le Service de Remplacement



2

Emploi en direct



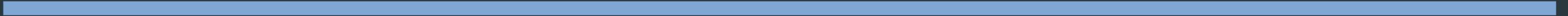
3

L'emploi partagé



Convention de partenariat pour mutualiser les agents du service emploi au service des collectivités

==> ABF - PARTENAIRE DU
CACF



Rencontre du bureau restreint avec la société ABF - partenaire du CACF en présence de Mme ROLL et Mme CHAUMIOLLE

Dans le cadre de ce partenariat, l'Association des Maires du Cantal:

- Propose à ses adhérents un accompagnement sur les possibilités de financements publics et s'appuie sur l'expertise d'ABF Décisions ;
 - Intègre cette offre à son offre de services ;
 - Se donne la possibilité d'organiser des rencontres sur les thématiques "aides publiques", avec l'appui technique d'ABF Décisions.
 - S'engage à communiquer dans les meilleurs délais à ABF Décisions les demandes de renseignements de ses adhérents sur les possibilités d'aides publiques en phase avec leur activité et les projets en cours ou à venir ;
 - S'engage à communiquer sur ce service auprès de ses adhérents.
-

Pour sa part, la société ABF Décisions s'engage à :

- Partager avec l'Association des Maires du Cantal des éléments de veille sur les aides publiques ;
- Dispenser de l'information régulière à l'Association des Maires du Cantal sur l'actualité des aides publiques.
- Intervenir auprès des collectivités avec la plus grande réactivité, et dans un souci permanent de bienveillance vis à vis de l'Association des Maires du Cantal et ses adhérents ;
- Mettre en place un plan d'actions annuel, défini en accord avec l'Association des Maires du Cantal, à destination des collectivités.

Quelques exemples d'actions déclinables :

- réunions d'information
 - webinaire
 - session de questions / réponses
 - permanence
 - audits flash
 - fiches de décryptage des dispositifs d'aides
-

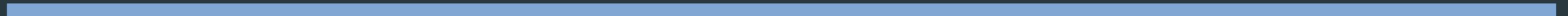
- ...

- Organiser un rendez-vous de qualification avec les collectivités chaque fois que le besoin s'en fera ressentir de sorte à mener un travail exploratoire sur les projets et présenter l'offre de service d'ABF Décisions et ce sans aucun coût pour la collectivité ;
 - À appliquer un tarif spécifique aux adhérents de l'Association des Maires du Cantal dans le cas où un accompagnement serait à prévoir en baissant les taux de rémunération :
 - sur la part forfaitaire de 6 000 euros HT à 3 000 euros HT aux collectivités de moins de 3 000 habitants et à 5 000 euros HT pour celles de plus de 3 000 habitants
 - sur la rémunération au succès de 15 à 12%, de 5 à 4%,
(voir détails dans la Lettre de Mission type) pour toutes les collectivités adhérentes.
-

SOLLICITATION DE LA PROTECTION CIVILE - SOUTIEN

Cf courrier adressé à M. MONTIN le 17 janvier 2024 :
solllicitation d'un soutien

6 - COMMUNICATION DE L'AMF 15



==> REFONTE DU SITE INTERNET

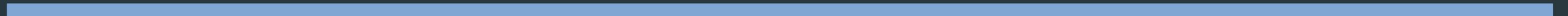
Association des maires du Cantal - AMf15

```
@media (min-width: 1480px){#contrainer-slick-182 .MS-content
.item{width:98%;}}@media (max-width: 1480px){#contrainer-slick-182
.MS-content .item{width:98%;}}@media (max-width: 600px)...
```

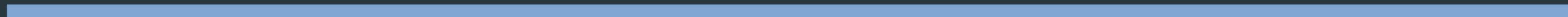
net15.eu

==> INSTITUTIONNALISATION :
"LE MOT DE L'AMF 15" AU SEIN DES
EPCI DANS LE CADRE DES
CONFÉRENCES DES MAIRES OU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

7 - VOYAGES 2024



8 QUESTIONS DIVERSES



- Désignation membres de la CDAC (commission départemental d'aménagement commercial)
- Désignation membres de la Commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité (CCDSA)
- Désignation membre du CDAD (Conseil Départemental de l'Acces au droit)

- **Conseil Départemental de prévention de la délinquance et de lutte contre la drogue :
feuille de route à venir**

MERCI DE VOTRE ATTENTION
